



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

20/06/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

MODIFICATION DE LA TARIFICATION DE LA HALLE D’ORNANO**DELIBERATION N° DELIB-2024-072**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

La ville reçoit régulièrement des demandes d'utilisation des couloirs de saut à la perche ou de saut en longueur de la Halle d'Ornano, par des structures extérieures à la ville, lors de la période hivernale particulièrement.

Afin de répondre à ces demandes, il est proposé de créer une nouvelle tarification spécifique en complément de la grille tarifaire voté par le Conseil municipal par délibération n°2023/137 du 13 décembre 2023. Cette tarification du couloir de saut à la perche / saut en longueur permettra ainsi de proposer une tarification aux différentes organisations sans rendre obligatoire la réservation de l'ensemble de la Halle d'Ornano.

Il est à préciser que ces réservations concernent des sessions d'entraînement, souvent associées aux créneaux d'utilisation par le club mondevillais.

Par conséquent,

Vu la délibération n°2023/137 du 13 décembre 2023 relative aux tarifs municipaux pour l'année 2024,
Vu le projet de grille tarifaire de la Halle d'Ornano modifiée, jointe à la présente délibération,

Après consultation de la Commission Sport, Culture, Lecture publique et événementiel du 21 mai 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la création d'un nouveau tarif pour l'utilisation du couloir de saut à la perche / saut longueur,
- **D'APPROUVER** la grille tarifaire de la Halle d'Ornano modifiée, jointe en annexe à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Guillaume LEDEBT